

18 mai 1604 - Procuration ?? ?? de monsieur maître Marianne de Saluste conseiller du roi et maître de requête de la maison de Navarre des droits te domaines, seigneur de Canet et Combirac - Notaire Lauzéro coté 3E8846

14041

Sachant tous présent et avenir que l'an 1604 avant midi dans la ville de Monfort en fezensaguet sénéchaussée d'Armagnac, diocèse de Lectoure régnant Henri par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, dans la maison de monsieur Marianne de saluste, conseiller du roi et maître de requête de la maison couronnée de Navarre seigneur de Canet et Combirac par devant moi notaire royal soussigné en présence des témoins bas nommés, s'est constitué en personne Jean Gaspard Blanc dit ?? habitant de Monfort lequel de son bon gré, pure franche et libérale volonté pour lui et son futur avenir ?? le 13eme jour du mois de mai

14042

?? d'accord de la partition?? du passé entre ledit sieur de Saluste d'une part et noble Jean-Jacques de Manas, seigneur d'Homps et ledit Blanc d'autre retenant par moi notaire le 9 du présent mois de mai a reconnu et confessé de savoir présent reconnu et confesse tenir en fief à perpétuité perpétuel aux droits et directe ?? et davantage dudit sieur de Saluste seigneur dudit Canet situé dans la dite ville de Monfort savoir une métairie, jardin, et ?? appelé du ?? situé aux environ de Canet contenant 5 places confronté du levant et septentrion une terre des hoirs de Dominique ?? le midi avec chemin tirant du pont de la ?? au moulin des Armitas, du couchant avec autre chemin public tirant de Monfort à la métairie de Canet et la vigne de la Simone.

Plus à icelle présent et acceptant a lui ?? ?? ??

16043

pièce de bois, roque au lieu du ?? contenant 25 places 18 escats confronté du levant et septentrion un chemin tirant de Monfort à ladite métairie de Canet et vignes de la Simone, de midi un bois du requérant qui est au fief de Combirac, du couchant aux fibre roque de Jean Limoges

Plus au métairie jardin et ?? tout joignant appelé aux ?? et la Bordeneuve contenant 3 places 16 escats confronté du levant métairie des Ayraux de Gabrielle Lacourt, du midi pré du sieur de saint-Aubin , du couchant métairie des Ayraux des héritiers de Bernardon Lacourt et du septentrion la dite métairie de Aynaux d'Antoine Lacourt

Plus un jardin au lieu de la Bordeneuve contenant 2 places 6 escats confronté du levant midi terre et pré du sieur de saint-Aubin, du couchant du chemin tirant de...

14044

métairie à la Haut et de septentrion jardin à Ayraux de ladite Gabrielle Lacourt

Plus une pièce de bois, fibre roque audit lieu contenant 2 places 18 escats confronté du levant aux roques de Bernard Lacourt de midi et couchant avec jardin des hoirs dudit Bernardon Lacourt et septentrion terre de Pierre Bousquier.

Plus une pièce de bois et fibre roque audit lieu contenant 3places confronté du levant et septntrion roque de Ayraux de ladite Gabrielle Lacourt et midi roque dudit Bernard Lacourt et couchant fibre dudit Bernardon Lacourt du couchant fibre dudit Pierre Bousquier au milieu et chemin

tirant de Monfort au moulin d'Homes.

Plus une pièce de fibre pré et bois jardin le tout joignant appelé à Laleman (1 ligne) contenant 30...

14045

18 concades 27 places 12 escats confronté du levant avec le grand chemin public tirant de Monfort à la Tuilerie et au pont ??, du midi fibre de la ?? de Monfort et terre ?? ?? couchant avec chemin public tirant de Monfort au moulin d'Homps, de septentrion un pré dudit sieur de Saint-Aubin, terre de Bernardon Lacourt et fibre des héritiers dudit Dominique ?? laquelle pris ?? une concade 20 places ?? ?? audit jugement d'accord qui ?? audit sieur d'Homps signant la reconnaissance retenue par feu maître Sans Daguzan noataire dudit Monfort le 29 juin 1583 laquelle du consentement dudit sieur d'Homps

1 ligne

Plus une pièce de vigne...

14046

du vignoble dudit Canet pris ?? ?? contenant 8 places 16 escats confronté du levant avec fibre de Guillaume Dutap, le midi et septentrion vigne de Jean Broqueville, du couchant avec chemin public tirant dudit Monfort à la Tuilerie du pont

Plus une pièce de vigne du même vignoble contenant 14 places 12 escats confronté du levant aux vignes de François Labaule, le midi avec chemin public tirant dudit Monfort au moulin des Arlmitas et couchant vigne de maître Pierre Brunet bachelier es droits et septentrion fibre dudit Dutap.

Plus une pièce de pré à la ?? ?? contenant une concade 6 places confronté du levant un pré dudit Dutap, le midi pré de Bertrand Giron fils de Pontonnet du couchant un pré de la demoiselle du Bartas et pré de Ambroises...

14048

Gimat du septentrion rivière de l'Arratz

Plus une pièce de pré à la rivière de l'Arratz contenant 3 concades 4 places confronté du levant un pré dudit Dutap midi fibre et pré de Bernard Girou du couchant pré de Isac Montangié et pré de Dominique Carrette, septentrion avec la métairie de ?? et le ruisseau de saint-Blaise passé autre confrontation (1 igne) pour un total de 25 concades 20 places ?? et ?? la concade étant l'autre place et la place de 24 escats?? étant d'une pièce de tout carré que sous le fief...

(je suppose que ce texte explique la correspondances entre les concades et les liards qui ne sont pas des mesures du fezensaguet)

14049

les dits 25 concades 20 places la somme de 38 sous et 6 deniers le dit Blanc reconnaît et approuve par ledit sieur Saluste seigneur susdit

14050

14051

Signature de Jean Broqueville fils de Joseph

ste
ma
Croquemille P^{nt}